



Commune de Moiry

Mai 2025

Communications officielles



Département de la jeunesse, de l'environnement
et de la sécurité (DJES)
Direction générale de l'environnement (DGE)
Direction de l'énergie (DIREN)



Message officiel

Vous êtes propriétaire et disposez d'un chauffage électrique et/ou chauffe-eau électrique?

Dans le cadre du Décret sur l'assainissement des chauffages et chauffe-eau électriques entré en vigueur en janvier 2025, tout propriétaire a **le devoir d'annoncer** ses installations de chauffages et/ou chauffe-eau électriques d'ici à **fin juin 2025**. Le devoir d'annonce est une obligation légale.

Grâce aux informations obtenues via le formulaire d'annonce, nous pourrons informer individuellement les propriétaires du dispositif et tenir compte de leur situation individuelle.

Nous remercions les propriétaires concernés pour leur collaboration.

Devoir d'annonce d'ici à fin juin 2025



Toutes les informations et le formulaire d'annonce sont disponibles sur:

vd.ch/chauffage-electrique



**PARC
JURA
VAUDOIS**



Moiry

Secrets nocturnes du village

Les avez-vous déjà observée au crépuscule, virevoltantes dans la pénombre, à la recherche de petits insectes? Seul mammifère volant, les chauves-souris passionnent tant par leur allure de vampire que par leurs habitudes peu communes. Elles savent se faire discrètes lorsqu'elles s'enfilent sous les toitures ou dans les clochers pour se reposer.

Guidés par un spécialiste, parcourez Moiry de nuit. Différents moyens techniques d'observation et d'écoute seront utilisés pour détecter leur présence.

Vendredi 13 juin 2025 de 21h30 à 23h30

Le lieu de rendez-vous sera communiqué ultérieurement.

Inscription obligatoire, jusqu'au 6 juin 2025 :

info@parcjuravaudois.ch - 022 366 51 70

Places limitées

Balade guidée sur les chauves-souris



Police cantonale
Centre Blécherette
Route de la Blécherette 101
1014 Lausanne

Attention à l'arnaque aux faux policiers !

Madame, Monsieur,

Par ce courrier, la Police cantonale vaudoise souhaite vous mettre en garde contre une arnaque qui cible en particulier les séniors de notre région : **l'arnaque aux faux policiers**. Cette escroquerie tourne dans notre région depuis plusieurs mois et les cas signalés à la police sont de plus en plus nombreux.

De quoi s'agit-il ? Les victimes, principalement des personnes âgées, sont contactées téléphoniquement par des hommes ou des femmes, parlant parfaitement français et qui se font passer pour des policiers (parfois pour des assureurs ou des banquiers). Ces personnes annoncent un problème sur la carte bancaire de la victime ou un retrait d'argent suspect sur son compte en banque. Afin de régler ce problème, ils annoncent qu'un policier va passer dans quelques minutes au domicile, afin de récupérer les cartes bancaires – et parfois des objets de valeur – pour les mettre prétendument en lieu sûr.

Il s'agit d'une tentative d'escroquerie. La police ne se rend jamais chez des particuliers pour récupérer des biens, des cartes bancaires ou de l'argent.

Pour l'année 2025, déjà près de 400 tentatives ont été recensées dans le canton de Vaud. Parmi elles, plus de 100 ont été une réussite pour les escrocs qui ont encaissé l'argent de leurs victimes. En 2024, ces derniers ont réussi à escroquer près d'un million de francs.

La police mène plusieurs enquêtes liées à ces escroqueries. Si plusieurs auteurs ont été interpellés, l'argent qui a été subtilisé à leurs victimes est très souvent irrécupérable. **Soyez vigilants et ne vous précipitez pas !**

La police rappelle les conseils de prudence suivants :

- appeler le 117 ou votre banque en cas de doute ;
- ne donner aucune information personnelle ou bancaire à quiconque vous contacte par téléphone ;
- ne jamais remettre vos cartes bancaires (coupées ou non) ni votre code secret à un inconnu ;
- raccrocher si vous avez un doute sur l'appelant. Ne surtout pas rappeler en appuyant sur la touche de répétition du numéro ;
- transmettre cette information à votre entourage ;

Pour obtenir davantage d'informations, vous pouvez contacter votre administration communale ou le poste de police le plus proche. Toutes les informations utiles sur www.votrepolice.ch.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Le directeur communication et relations avec les citoyens

Jean-Christophe Sauterel, Commissaire principal



Police cantonale – Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité
www.police.vd.ch – T + 41 21 644 81 90 – communication.police@vd.ch

Point de rencontre d'urgence commune de Moiry

La Confédération a décidé de mettre en place des refuges pour la population à l'échelon communal. La coordination est opérée par l'Office fédéral de protection de la population (OFPP) qui a organisé une signalétique identique pour toute la Suisse. Les Cantons sont ensuite responsables de l'exploitation des PRU en collaboration avec les communes. Le canton de Vaud met à disposition le matériel. Il organise aussi un système de communication par radio pour que chaque PRU puisse communiquer avec les services d'urgence (hôpitaux, pompiers et police).

Début avril 2025, une brochure destinée à la population a été distribuée dans le cadre d'un tout-ménage par le canton de Vaud. Cette brochure informe sur leur raison d'être et plus largement rappelle quelques consignes comportementales. Il convient de conserver précieusement cette brochure et de prendre connaissance de son contenu.



Il ne s'agit que d'une information, actuellement aucun danger immédiat ne menace la population !

Où trouver le PRU de Moiry ?

Le point de rencontre de Moiry se situe dans la **salle de municipalité**. Il est situé au **premier étage**, protégé du danger d'inondation et peut être **chauffé** facilement. Il est équipé d'une **petite génératrice** de secours pour alimenter le système **de radio Polycom®**.



Les oriflammes signifient que le PRU est en service.

Une fois en service, le PRU est ouvert **24h/24** pour toute la population. Il permet la **communication directe aux Urgences** via Polycom. La salle peut accueillir jusqu'à 10 personnes en même temps.